

L'an mil neuf cent quatre-vingt-huit, le JEUDI 15 DECEMBRE à 17 H 13, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en CINQUIEME SEANCE dans la Salle des Délibérations, après convocation légale, sous la présidence de M. Auguste LEGROS, Maire de la Commune de Saint-Denis, Officier de la Légion d'Honneur.

Etaient présents :

MM. Auguste LEGROS - Marcel HOARAU - Marc GERARD - Maurice CHANE KUNE - Frantz FONTAINE - Jean Marie DUPUIS - Gérard LEFEVRE - Mmes Florelle LAMANDE - Gabrielle FONTAINE - Mogine BLARD - MM. Gilbert MANES - Daniel BOX - René Paul VICTORIA - Maxime RIVIERE - Jack AFFEJEE - Jean Denis MAHE - Gérard LAURET - Mme André PAYET - MM. Paul PAYET - Ibrahim DINDAR - Raoul HOARAU - Michel VITRY - Jean Marie DE LA HOGUE - Fred TANDRYA - Mme Rose Mai TURENNE - MM. Issop PATEL - Henri ATECTAM - Abdoul Hack AFFEJEE - Jean HIN TUNG - François FERRERE - Mmes Paule BRUNIQUET - Eliane OLLIVIER - MM. Axel KICHENIN - Alexandre DE BALBINE - André LICHARDY - Jacques HOARAU - Jean Pierre HOARAU - Gilbert GERARD - Guy Max ZITTE

Etaient représentés :

M. Camille BOURHIS par M. Marc GERARD
M. Jean Marc NATIVEL par M. Jack AFFEJEE
M. Fred TANDRYA par M. Maxime RIVIERE
M. Serge PERSONNE par M. Marcel HOARAU
Mme Marie Claude DUPUIS par M. Axel KICHENIN

Les autres Conseillers étaient absents et non excusés.

Les membres présents formant la majorité de ceux actuellement en exercice peuvent délibérer en exécution de l'article 50 de la loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article 52 de la même loi, procédé à l'élection d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Marc GERARD a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

La séance ouverte, le Maire a exposé ce qui suit :

Auguste LEGROS



NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le 19 DEC. 1988 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 39 sur 55 en exercice.